

Synthèse PETR Monts et Barrages

Le territoire du PETR Monts et Barrages est un territoire rural de Haute-Vienne adossé à Limoges Métropole à l'Est et au plateau de Millevaches à l'Ouest (le PNR Millevaches englobe 16 de ses communes). Composé de 3 communautés de communes, la CC de Noblat, la CC de Briance-Combade et la CC des Portes de Vassivière, il compte 34 communes et 23 200 habitants. Son principal pôle, St Léonard-de-Noblat (1 580 emplois en 2013) anime l'Ouest du territoire, qui est aussi sous l'influence de Limoges Métropole, toute proche. Deux autres pôles, Châteauneuf-la-Forêt (700 emplois) et Eymoutiers (980 emplois) animent respectivement le centre et l'Est du territoire.

Sans disposer d'accès direct à des axes structurants, il est à proximité de l'A20 et de la ligne ferroviaire Paris-Limoges-Toulouse. Il est traversé dans sa partie nord par la RD941 qui relie Limoges et Clermont-Ferrand et du nord au sud par la RD 979 ainsi que par une ligne TER qui relie Limoges à Ussel. La couverture numérique et en téléphonie mobile est inégale. Des zones blanches persistent dans la partie orientale du territoire.

Une économie vulnérable qui subit mutations structurelles et effets de la crise

Dans tous les territoires, le tissu économique a subi de profondes mutations depuis les années 70. **Le territoire Monts et Barrages se distingue parmi les territoires ruraux néo-aquitains par l'ampleur de l'effondrement de sa sphère productive exportatrice, dont le nombre d'emplois a quasiment été divisé par 3 entre 1975 et 2013, et par la stagnation de l'économie présentielle, qui connaît un véritable bond ailleurs.** Le tissu économique conserve une orientation plutôt productive, mais beaucoup moins affirmée que par le passé. Constitué de petites unités, il reste spécialisé en agriculture-sylviculture (14 % de l'emploi en 2013) et dans des secteurs industriels : l'industrie du bois-papier-imprimerie (avec présence de l'ensemble de la chaîne : de la scierie aux cartonnages), la fabrication de produits plastiques-caoutchouc et autres matériaux non-métalliques (recouvrant ici la fabrication de pièces plastiques et d'articles en porcelaine). Le territoire Monts et Barrages présente aussi une spécialisation dans des activités présentielles telles que l'hébergement médico-social et l'action sociale, l'administration publique (qui sont les premiers secteurs employeurs du territoire), ou encore la santé.

La « Grande récession », impulsée en 2008 par la crise financière internationale, est venue amplifier ce long processus de restructuration. Très fortement exposé aux cycles récessifs (2008-2009 et 2011-2014), le tissu économique local n'a pas réussi à tirer profit des courts cycles de reprise qui se sont succédés durant cette

période (2009-2011 et 2014-2016). Il a enregistré des pertes d'emploi extrêmement intenses (-13 % entre 2008 et 2016, soit - 280 emplois). Tout au plus, l'emploi salarié privé se stabilise depuis 2014.

La plupart des secteurs d'activité ont connu des pertes d'emploi salarié plus intenses qu'en province, qu'ils soient industriels ou liés au secteur des services. Trois secteurs en particulier ont détruit des emplois de façon significative : l'industrie bois-papier-imprimerie, la construction et le commerce.

Ce territoire à forte vocation agricole, orientée vers l'élevage bovin viande ou mixte, semble maintenir ses emplois agricoles entre 2008 et 2013. C'est un des rares territoires de la région à ne pas enregistrer de baisse dans ce secteur. Les industries agro-alimentaires sont relativement peu présentes. La transformation des produits agricoles, l'agriculture bio, l'agritourisme pourraient contribuer à accroître la valeur ajoutée du territoire.

Un modèle de développement en question

La trajectoire de développement, manifestement défavorable, dans laquelle se trouve inscrit le territoire Monts et Barrages dépend de moins en moins de ses capacités productives concurrentielles et de plus en plus de revenus résidentiels, au premier rang desquels les pensions de retraites dans ce territoire où le vieillissement de la population est prononcé. Deux autres composantes de revenus résidentiels se sont développées : les revenus « pendulaires » essentiellement captés par les communes situées à l'ouest et les revenus touristiques, en mettant à profit les atouts du territoire, notamment dans sa partie Est.

Le territoire Monts et Barrages capte en effet d'importants revenus « pendulaires » importés par les actifs qui résident dans le territoire et qui travaillent à l'extérieur : avec 46% de ses actifs travaillant à l'extérieur, ce territoire enregistre un des ratios les plus élevés de la région rivalisant seulement avec quelques territoires en périphérie de Bordeaux. Le territoire tire de ce point de vue profit de la proximité de Limoges Métropole.

En matière de tourisme, les revenus touristiques sont sur-représentés car le territoire dispose d'une densité de lits touristiques marchands, comme non marchands, supérieure à celle des territoires de référence¹. De nombreuses aménités tant naturelles (lac de Vassivière et PNR Millevaches, paysages préservés, omniprésence de l'eau notamment) que patrimoniales (labels UNESCO pour les ostensions et la collégiale de St Léonard de Noblat, Pays d'Art et d'Histoire, entreprises du patrimoine vivant, musées d'art contemporain) font de ce territoire une terre de tourisme.

Les revenus résidentiels occupent une place croissante dans le processus de captation de revenus extérieurs, à l'inverse des revenus productifs exportateurs qui ne cessent de diminuer. De plus, la redistribution des revenus dans l'économie

¹ Les territoires de référence sont la région Nouvelle-Aquitaine, la province (France métropolitaine hors Ile-de-France) et la moyenne des territoires de contractualisation néo-aquitains à fort caractère rural.

locale apparaît défailante. Elle ne se traduit pas par la création d'emplois présents, au service de la population résidente et des touristes. **La densité d'emplois présents se révèle être la plus faible de tous les territoires de contractualisation, résultat probable d'un potentiel de captation de richesses inférieur à ce qu'on pourrait attendre et d'une propension à consommer localement réduite.** La proximité de Limoges Métropole, si elle profite au territoire Monts et Barrages par la masse salariale substantielle qu'elle y redistribue, exerce aussi une attractivité commerciale indéniable qui limite la création d'emplois présents sur le territoire. Cette évasion commerciale est d'autant plus importante que le niveau d'équipements et services présents sur le territoire est faible.

Des marges de développement

Les pertes d'emploi salarié observées entre 2008 et 2016 s'expliquent par une conjugaison à parts quasi-égales d'un effet structurel (lié à la spécialisation économique du territoire) et d'un effet local défavorables. **L'ampleur de l'effet local (-6,4%) interpelle l'efficacité de l'écosystème local.** Des améliorations sont à rechercher dans sa structuration et son fonctionnement.

Hormis un soudain pic de création d'entreprises en 2014, le territoire connaît globalement une faible dynamique de création d'établissements sur la période 2011-2016. La revitalisation du tissu économique constitue une marge de développement.

En matière d'accueil touristique, une attention doit être portée à la qualification des hébergements. En effet, la moitié des hôtels et campings ne sont pas classés. Le secteur hébergement-restauration reste par ailleurs sous-représenté.

Le niveau de qualification de la population est plus faible qu'en région, à l'instar des territoires ruraux. Ce constat est surtout le fait de la population de 40 ans et plus, parmi laquelle la part de non-diplômés reste élevée (48 %). La population des 15 à 39 ans est par contre sensiblement plus diplômée que dans les territoires ruraux, notamment beaucoup plus souvent diplômée de l'enseignement supérieur, ce qui constitue un atout sur lequel le territoire peut s'appuyer pour son développement.

Un regain d'attractivité démographique à encourager et accompagner

Depuis le début des années 2000, le territoire Monts et Barrages semble avoir enrayé la longue déprise démographique dans laquelle il était enfermé. L'attractivité renouvelée du territoire conjuguée à une réduction du déficit naturel se traduit par une stabilisation du nombre d'habitants, comme dans les territoires ruraux de la région. On peut supposer que l'apport de populations jeunes contribue à l'amélioration du solde naturel.

Le territoire est marqué par le vieillissement prononcé de sa population : les habitants de 60 ans et plus sont 1,3 fois plus nombreux que les moins de 30

ans. Ce vieillissement menace de fortement s'accroître au vu de l'importance de la population de 45 à 59 ans.

La structure d'âge des artisans, commerçants et chefs d'entreprise alerte d'ores et déjà sur les besoins de transmission-reprise : 41 % ont 50 ans ou plus. Ajouté au vieillissement accentué des cadres (42 % ont 50 ans ou plus, contre 34 % en moyenne dans la région), c'est la question du renouvellement de la main-d'œuvre qualifiée qui se pose. Les agriculteurs exploitants sont eux aussi plus âgés : 52,6% ont 50 ans ou plus.

Le récent regain d'attractivité du territoire ralentit le vieillissement de la population et contribue à renouveler la population active qui demeure en progression. Il est vital pour le territoire Monts et Barrages de l'entretenir. Les facteurs d'attractivité que constituent l'offre de logements et d'équipements et services restent à améliorer.

Le niveau d'équipements les plus courants est tout juste dans la moyenne des territoires ruraux. Ce niveau d'équipements est à reconsidérer au regard de la vocation touristique du territoire et de la densification amorcée de sa partie Ouest. Le parc de logements se renouvelle peu. Le taux de vacance élevé (il atteint 12,3% en 2013) et l'ancienneté des résidences principales laissent entrevoir un parc de qualité déclinante, mal adapté aux besoins. De plus, l'ancienneté du parc, couplé à une faiblesse des revenus des ménages, favorise les situations de précarité énergétique. Ainsi en 2012-2013, une étude confirme que bon nombre de logements étaient énergivores².

Une situation sociale relativement préservée mais une pauvreté à endiguer

Dans le territoire Monts et Barrages, le taux de chômage est inférieur à la moyenne régionale et le niveau de précarité des contrats de travail relativement modéré. Les demandeurs d'emploi sur le territoire sont plus souvent qu'en région âgés de plus de 50 ans et plus souvent concernés par un chômage de longue durée³.

Néanmoins, **le niveau élevé du taux de pauvreté** (16 % en 2013) alerte sur la situation sociale du territoire. L'ensemble des catégories sociales affichent des niveaux de revenus inférieurs aux moyennes de la région et de la province.

Cette faiblesse des revenus, ajoutée à une forte évasion commerciale, limitent la consommation sur le territoire et obèrent le développement de la sphère présente. Elle alerte aussi sur des risques sociaux, qui pourraient être amplifiés si la trajectoire économique défavorable se poursuivait. Une vigilance est aussi à développer quant au phénomène de précarité énergétique, au vu de l'ancienneté du parc de logement et du manque de transports en commun sur certaines parties du territoire.

² Source : SELI, Evaluation et mise en place d'un nouveau dispositif habitat PETR Monts et Barrages 2016

³ Source : Pôle emploi, Eléments statistiques sur le Pays Monts et Barrages, octobre 2017

Une grande hétérogénéité infra-territoriale

Le territoire est composé de deux espaces géographiques : une frange Ouest dans l'aire d'influence de Limoges, démographiquement dynamique, avec une population plus jeune, plus qualifiée et un niveau de vie plus élevé, et un espace rural à l'est, avec une population plus âgée, moins qualifiée et des situations de pauvreté plus fréquentes.

La CC de Noblat tire un avantage évident de sa proximité géographique périurbaine avec Limoges métropole en termes d'attractivité, de dynamisme démographique et de niveau de vie.

Mais ce dynamisme touche inégalement le territoire. Ainsi, si la CC de Noblat enregistre un revenu médian approchant la moyenne régionale et un taux de pauvreté ne dépassant pas 13%, la CC des Portes de Vassivière et la CC Briance-Combade connaissent un taux de pauvreté respectivement de 21% et 18 %.

Les communes des CC Portes de Vassivière et Briance-Combade continuent à perdre des habitants, ou au mieux stabilisent leur population tandis que la plupart de celles de la CC de Noblat en gagnent. Le vieillissement de la population est particulièrement prononcé dans la CC des Portes de Vassivière où l'on compte 1,8 fois plus d'habitants de plus de 60 ans que de moins de 30 ans.

Des enjeux stratégiques

Enjeu 1 : renforcer les facteurs d'attractivité et favoriser l'accueil de populations

Le renforcement des facteurs d'attractivité du PETR Monts et Barrages et l'accueil de nouvelles populations sont primordiaux pour ralentir le vieillissement accentué de la population qui résulte de la déprise démographique dans laquelle le territoire a été trop longtemps enfermé et pour consolider la captation de revenus résidentiels. La récente attractivité de population mérite d'être entretenue dans la durée en renforçant notamment l'offre de services au public, l'offre culturelle l'offre de loisirs sportifs et de pleine nature et en renforçant les bourgs-centres par des opérations de requalification ou d'amélioration du cadre de vie.

Enjeu 2 : développer l'économie locale et valoriser les ressources patrimoniales

L'économie présente et productive doivent être développées, la valorisation des ressources locales stimulée. La structuration de filières mérite notamment d'être favorisée (comme par exemple celle du bois), l'activité agricole davantage valorisée par le développement de circuits-courts. Le tourisme, sur ce territoire qui bénéficie de nombreuses aménités, a un rôle indéniable à jouer dans le développement de l'économie présente, par une structuration de l'offre touristique et une amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement. L'amélioration des performances économiques du territoire passe aussi par la structuration et le fonctionnement de l'écosystème. Mise en réseaux d'acteurs

économiques, redynamisation de l'accueil d'entreprises et anticipation des besoins en compétences font partie de cette préoccupation.

Enjeu 3 transversal aux deux premiers enjeux : affirmer une gouvernance territoriale ainsi que les partenariats internes et externes

S'ajoute un enjeu transversal de gouvernance territoriale et de développement de partenariats internes et externes sur ce territoire en mutation et quelque peu hétérogène. Le soutien à l'ingénierie territoriale, entre autres, est de nature à stimuler l'innovation territoriale et favoriser le travail en transversalité tant à l'intérieur du PETR qu'en associant d'autres partenaires.